



fosna.national@aviation-civile.gouv.fr

<http://www.fodgac.fr>

[@SNNA_FO](https://twitter.com/SNNA_FO)

LA DSNA ATTAQUE LE DROIT DE GREVE

Un syndicat de la DGAC a déposé un préavis de grève. La DSNA a mis en place des astreintes supplémentaires à celles prévues par le service minimum.

Ce n'est pas la première fois que la DSNA met en place des astreintes supplémentaires sous divers prétextes dans le seul but de réduire le droit de grève.

FO dénonce cette nouvelle attaque du droit de grève des personnels.

Mérignac le 7 mars 2017

